

revanche pas immédiatement de changements dans le processus de dédouanement.

### Entrée en vigueur de la réforme AVS 21

Dès le 1er janvier, on pourra percevoir la rente de vieillesse à partir de n'importe quel mois entre 63 et 70 ans. On pourra également demander de percevoir une partie de la rente seulement ou son intégralité. Les personnes qui continuent leur activité lucrative après l'âge de référence pourront, à certaines conditions, améliorer leur rente de vieillesse, si celle-ci est inférieure à la rente maximale.



### Envol de la e-vignette autoroutière

Mise sur le marché le 1er août dernier et achetable en ligne, c'est maintenant que la version électronique devrait véritablement prendre son envol. Le paiement de cette vignette électronique va de pair avec le stockage dans une base de données informatique du numéro de la plaque d'immatriculation concerné. Et ce pour une durée d'un an. Le prix reste de 40 francs. Cet achat se fait en ligne sur [www.e-vignette.ch](http://www.e-vignette.ch). L'e-vignette et la bientôt quadragénaire vignette adhésive coexisteront tant que cette dernière sera privilégiée par au moins 10% des usagers.

### Surveillance via la 5G

L'arrivée de cette technologie a entraîné une modification de la Loi sur la surveillance des télécommunications. Trois nouveaux types de renseignements seront ainsi introduits cette année. Le premier est l'obtention d'identifiants IP Multimedia Subsystem de longue durée. Le second octroie en temps réel et de manière automatisée l'identifiant permanent

associé à un identifiant temporaire de la 5G. Enfin, le dernier type de renseignements permet de résoudre des problèmes spécifiques qui se posent pour l'identification d'auteurs lorsque l'appelant ou l'expéditeur d'un message utilise un numéro usurpé ou inconnu. De nouveaux types de surveillances font aussi leur arrivée. Elles concernent la détermination de la position par le réseau, de façon ponctuelle ou périodique, pour un suivi en temps réel ou dans une situation d'urgence. ■



## Les actus de la semaine

Chaque semaine, GHI plonge dans les événements petits ou grands qui ont agité le landerneau genevois.

### 200 millions de voyageurs



AG • Le réseau des Transports publics genevois (tpg) dépasse à nouveau les 200 millions de voyageurs par année. Ce chiffre n'avait plus été atteint depuis 2019, soit avant la crise sanitaire.

Impactée par la pandémie, la fréquentation a donc connu un rebond de croisière. L'augmentation de +10,5% a ainsi été enregistrée entre janvier et février 2023 par rapport à 2022, avec un pic lors de la nuit du 4 décembre. A cet égard, les pics de fréquentation sont situés à 80'000 montées par heure à l'heure de pointe du soir et à 60'000 montées par heure à l'heure de pointe du matin.

### Subsides pour l'assurance-maladie revus à la hausse



AG • Afin d'atténuer l'effet de l'augmentation des primes d'assurance-maladie, les subsides accordés aux personnes à bas revenus seront revus à la hausse en 2024. Concrètement, l'aide mensuelle est de 10 ou 20 francs pour les adultes, selon leur revenu déterminant, de 15 francs pour les personnes

de 18 à 25 ans, et de 10 francs pour les enfants. Ces modifications interviendront dès le mois de mars 2024 (avec effet rétroactif au 1er janvier 2024). Les assureurs seront automatiquement informés par le service de l'assurance-maladie dans le courant du mois de mars 2024.



age du Soir  
à la soirée  
egend of Atl  
l'à l'aube to  
l'Atlantide.  
is les dj's ré  
les rythmes  
mets, un me  
e.

s Jeunes 24,  
com



redi, menu à  
r commande  
n, dimanche

53 14 40